



FORMATION CONTINUE

INFORMATIQUE

Access 1

Créer et utiliser sa base de données simple

Préambule

Ce cours vous permettra de comprendre et de créer les différents objets d'une base de données Access.

Contenu et objectifs de la formation

Contenu	Objectifs de la formation
Création et utilisation d'une base de données	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une base de données Access • Ouvrir un objet de base de données dans différents modes d'affichage • Se déplacer dans les enregistrements • Formater une feuille de données
Création et modification de tables	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et modifier une table • Définir le type de champ • Définir les clés primaires • Propriétés des champs • Ajouter un masque de saisie prédéfini à un champ • Créer un champ liste de choix
Création et modification de requêtes	<ul style="list-style-type: none"> • Trier les enregistrements selon un ou plusieurs critères, selon les opérateurs. • Propriétés des requêtes • Créer des regroupements • Extraire des moyennes, des sommes....
Création et modification de formulaires	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et afficher des formulaires • Modifier les propriétés d'un formulaire et de ses contrôles • Ajouter un champ calculé • Modifier la source du formulaire • Utiliser les boutons de commande
Affichage et organisation des informations	<ul style="list-style-type: none"> • Saisir, modifier et supprimer des enregistrements • Trier des enregistrements • Filtrer des enregistrements
Réalisation d'état	<ul style="list-style-type: none"> • Créer et formater des états • Ajouter des contrôles calculés dans un état • Prévisualiser et imprimer un état • Créer des états avec plusieurs niveaux de regroupement. • Ajouter et modifier les entêtes et pieds de page • Modifier les propriétés d'un état et de ses contrôles
Intégration avec d'autres applications	<ul style="list-style-type: none"> • Importer des données dans Access • Exporter des données • Créer une page d'accès aux données simple

Bulletin d'inscription

Nom du cours : Access 1 : Créer et utiliser sa base de données simples

Prix en vigueur du cours : CHF 400.-

Madame / Monsieur (biffer ce qui ne convient pas)

Nom et prénom :

Adresse :

NPA et domicile :

Date de naissance :

Téléphone fixe :

Téléphone mobile :

E-mail :

Date :

Signature :

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions générales

A remplir et envoyer à l'adresse suivante :

HES-SO Valais
Formation continue informatique
TechnoArk 5
3960 Sierre

Téléphone : 027 606 90 43
Fax : 027 606 90 51
E-mail : info@formationcontinue.ch
Internet : www.formationcontinue.ch

Nos conditions générales

▪ **Prix des cours**

Le prix de chaque cours est celui indiqué dans la liste des prix en vigueur. Il couvre les frais d'enseignement, le prix de la documentation fournie au participant ainsi que les frais d'utilisation des installations techniques et des systèmes mis à disposition par la HES-SO Valais.

▪ **2. Conditions de paiement**

Le règlement de la finance de cours est à effectuer dans les 30 jours qui suivent la réception de la facture.

➤ **3. Annulation par les participants**

3.1 Avant le début du cours

Les annulations se font par écrit. Le timbre postal ou la date de l'e-mail font foi. Les annulations opérées par écrit jusqu'à 15 jours avant le début du cours n'engendrent aucun frais. Entre 14 et 6 jours avant le début du cours, la HES-SO Valais exige un montant correspondant aux 10 % de la finance du cours. Dès 5 jours avant le début du cours, le prix total du cours est dû.

3.2 Pendant le cours

La finance de cours reste intégralement due en cas de désistement d'un participant, sauf motif grave, dûment établi. En pareil cas, la finance de cours, augmentée des frais administratifs, est calculée proportionnellement au nombre d'heures de cours effectivement données jusqu'au moment de l'annonce écrite de l'arrêt par le participant.

▪ **4. Règlement financier**

En cas de non règlement ou de règlement partiel, la HES-SO Valais se réserve le droit de refuser au participant le document de validation (attestation, certificat), et le droit de se présenter à la défense de certificat.

Les étudiants se retrouvant dans cette situation auront la possibilité, après paiement, de réaliser leur défense. Dans ce cas, la HES-SO Valais facturera les frais nécessaires à la couverture de cette journée supplémentaire d'expertise.